

# PROCES VERBAL

## Conseil Municipal en date du 11 Août 2020

\*\*\*\*\*

**Présents** : T. Peycéré (TP), S. Vergès (SV), Y. Doutres (YD), C. Pellefigue (CP), D. Vialade (DV)  
N. Faure (NF) et P. Cano (PC) : arrivés 18h55, excusés

**Secrétaire de séance** : S. Vergès

Début de la séance : 18h40

### Ordre du jour :

- VALIDATION PROCES VERBAL REUNION DU 23 JUIN 2020
- DEVIS (BUYSSONNIE - BAGNERES MATERIAUX - VIC BATIMENT)
- COURRIER PREFECTURE (Révision des listes électorales- Conciliation urbanisme)
- COURRIER SMAEP Candidats commissions
- CONVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ROUTES + BROCHURE
- COURRIERS : CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES VIC EN BIGORRE + MAIRE DE VIC EN BIGORRE
- COURRIER SDIS ELECTION DES REPRESENTANTS DU DEPARTEMENT DES COMMUNES
- COMMISSIONS COM COM (POUR INFO)
- QUESTIONS DIVERSES

Mme le Maire ouvre la séance par le point 1 de l'ODJ.

2 points sont rajoutés à l'ordre du jour : le PCS et le projet enfouissement des lignes

- **VALIDATION DU CR du 23 Juin 2020**

Une correction a apporter sur l'inversion d'initiale dans la partie Défibrillateur : lire CP au lieu de « PC pense qu'à l'extérieur... »

**CR validé**

- **DEVIS**

Mme le Maire donne lecture des devis en cours ou réalisés :

Travaux de maçonnerie (couvercles regards SDF, fixation poubelle, vitrine...) : 797,50€ ttc

Gabions : supplément de bois en Mélèze sur 2 gabions : 500€ HT. Le CM propose d'attendre avant de passer commande vu que les 1eres sont abîmés et que l'on attend le retour du fournisseur.

Peinture remise : suite au dégât des eaux au plafond de la remise de la mairie, nous avons omis de demander un devis de peinture. Chose faite par l'entreprise Buyssonnie pour 846,68€ ttc. Ce devis a été envoyé à l'assurance pour prise en compte. Nous sommes en attente de leur décision. Si validé, travaux à commander.

- **COMMISSION LISTE ELECTORALE**

Suite aux élections municipales, la Préfecture demande de renouveler la commission de révision des listes électorales.

Il faut 2 personnes extérieures au conseil municipal : 1 représentant de l'administration si possible fonctionnaire et 1 représentant du TGI

2 candidats ont donné leur accord : Mr Daniel BOIRIE au titre de l'administration, Mme Muriel VIALADE au titre du TGI

**Le CM valide la composition à l'unanimité**

- **COMMISSION DE CONCILIATION en matière d'urbanisme**

La préfecture demande également aux communes de présenter une liste ou des candidatures individuelles pour la commission citée ci-dessus.

Le sujet paraît trop technique pour siéger dans cette commission.

**Aucune candidature parmi les membres du CM pour y participer.**

- **COMMISSION SMAEP**

Toujours suite aux élections municipales, il faut renouveler les 5 commissions du Siaep :

**TP candidate à la Commission Travaux-finances**

- **COMMISSION SDIS Conseil d'Administration**

Il s'agit de présenter des candidatures en vue de l'élection des représentants des communes au conseil d'administration du SDIS ; 5 sièges sont à pourvoir.

**Aucune candidature parmi les membres du CM pour y participer.**

- **CONVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Par convention, le CD a adressé aux communes une convention d'entretien du domaine public routier à l'intérieur des agglomérations

Il s'agit de déterminer le « qui fait quoi » entre les communes et le CD

Une plaquette ludique vient expliquer ce fonctionnement.

**Le CM autorise Mme le Maire à signer la convention**

- **COURRIER ELUS VICQUOIS à la CCAM**

Mme le Maire présente, pour information, les 2 courriers rédigés par les élus vicquois et adressés au Président de la CCAM pour l'ouverture d'un 9ème vice-président au sein de la CCAM.

A ce jour, seul 8 VP ont été élus. Il s'avère donc utile que Vic en Bigorre puisse être représentée. Cela devrait donc avoir lieu en septembre.

- **DELIBERATION DELEGUE AGEDI**

Toujours dans la continuité des élections municipales et conformément aux statuts d'AGEDI (*Agence de Gestion et Développement Informatique*) ., il faut désigner un délégué pour le Comité Syndical qui est l'assemblée délibérante du Syndicat.

PC est candidat.

**Le CM valide la candidature et la délibération à l'unanimité**

- **PCS**

YD a repris le PCS et modifier certaines données chiffrées, les coordonnées et fonctions des nouveaux élus sur les fonctions...

La carte des zones à risques inondations doit être remplacée.

Comme fait en 2018, un exercice sera à prévoir avec la nouvelle équipe.

- **ENFOUISSEMENT DE LIGNES**

La commune a pour projet de mettre les câbles électriques et téléphoniques du domaine public « sous terre ».

Le SDE a envoyé les plans d'enfouissement des lignes. Il s'agit donc de mettre sous terre. Orange n'a pas encore envoyé ses études. Ce projet concerne 1 seule tranche : début rue Saint Bruno jusqu'à l'intersection du chemin Lizeras.

Des conventions ont été adressées aux privés pour pouvoir remplacer les poteaux par des coffrets de connexion.

Une réunion est prévue avec la commune de Marsac (elle aussi concernée par le projet), le SDE et orange, mi-septembre. Des questions seront posées aux prestataires.

YD quitte la séance à 20h25

- **QUESTIONS DIVERSES.**

Demandes de subventions : 2 demandes ont été adressées à la Mairie

1 par les pompiers humanitaires pour la Liban

1 par la société de chasse d'Aurensan

NF rappelle que le CM avait déjà validé l'octroi des subventions aux associations locales ».

Dans le respect de cette décision, il est accordé 20€ à la société de chasse d'Aurensan.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire lève la séance à 20h30